## **EXPLICATION**

(Pour le JOURNAL DES ETUDIANTS.)

Un ami, ces jours derniers, me posa cette question: Un individu achète un mouble d'un locataire et le laisse chez le vendeur, ou en prend possession im-médiatement; mais, deux jours après, le locateur fait opérer une saisie gagerie chez co locataire pour le prix de son loyer; le locateur alors a tille droit de faire saisir ce mouble, ou de le revendi-quer chez l'acheteur au cas où ce dernier s'en serait mis en possession?

Etant novie- dans l'étude du droit et

de la jurisprudence je n'o-ai répondre à mon interlocateur de pour de lui indiquer uno fausse ronto. Jo résolus do prendre cotto question en considéra tion, afin d'éclaireir sur co point mon

ami et moi-même.

Avant d'entror en matière il est bon de donner les divisions des choses mo-

to Les meubles se divisent en meubles apparents or meubles cachés.

meubles apparents sont ceux qui sont dostinés à orner la maison et servir aux usages domestiques.

Les meubles cachés sont les meubles précieux sons clef tels que bijoux, pierreries, billets, argent comptant.

20 Los meubles apparents so subdivisent en meubles suisissables et non saisissables.

On appolle meubles saisissables les objets qui sont responsables du prix du loyer d'un terme. Les non saisissables, ce sont les objets mentionnés dans l'artiele 556 du Code de Procédure Civile.

Les principes qui penvent donner une solution de la question plus haut posée se trouvent dans l'article 1623 du Cade Civil énonce comme suit : " Dans l'exercice de ce droit l'acheteur peut faire saisir les effets qui y sont sujets et qui sont sur les lieux, ou dans les huit jours qui suivent leur enlècement; si ces closes consistent en marchandises, elles ne peuvent d'être saisies qu'autant qu'elles continuent d'être la propriété du locataire," complété par les articles 873 et 556 du Code de Procédure Civile.

Me basant sur ces principes, je puis dire que le locateur propriétaire peut mettre sous saisie le meuble, objet de l'achat du tiers, et même le réclamer en possession de l'acheteur, huit jours après son enlèvement.

Considérant le meuble comme apparent, nous pouvons appliquer le prin-cipe général, c'est à-dire que le locateur peut suisir ce meuble durant le délai donné par la loi, même entre les mains d'un tiens

Le privilége du locateur va encore plus loin; il s'étend à un objet placé chez son locataire quoique le proprié-taire de l'objet ait stipulé qu'il ne pré tendait pas que son meuble fut pris comme paiement de son lover.

Il a été jugé en cour de Révision dans une cause de Beaudry vs Lafleur C. L. XXIV 150, qu'une voiture laissée chez un locataire volontairement, le locateur ignorant qu'elle étant la posses-sion d'un tiers, était sujette au droit de gage du locateur. Au contraire il n'a aucun droit sur un objet volé, saisi chez son débiteur, et il doit le remettre au véritable propriétaire si celui ci le réclame durant les trois ans qui suivent

Considéré comme caché, le mouble tel que ciéance, billet, obligation, ar-gent monnayé et aussi piorreries, bi-joux, bagues selon Pothier, sont hors du contrôle du locateur. Nous pouvons ajouter à ces meubles non saisissables la longue nomenclature des objets men tionnés dans l'article 556 du Code de Procédure Civile. MM. Paul Pont et Mourlong, qui critiquent et soutiennent que la division des meubles en apparents et cachés donnée par Pothier est arbitraire, trouversient certainement la loi de David et Augé-l'article 556 C. de Proc. Civ.—non seulement arbitraire, mais aussi contraire à l'idée du droit.

Comme l'indique le deuxième para-graphe de l'article 1623 du Code Civil, es marchandises no peuvent être sujettes an gage du locatour qu'on autant quo ces marchandisos appartionnent au jocataire.

En conséquence une personne qui aurait acheté des meubles chez un marchand ne devrait souffrir la saisie du cèle, comme tu le sais, à mon père qui locatour que si ello ne les a pas payés.

C'est une exception faite pour l'intérêt pratiquait ici dopuis nombre d'années. iu commerce.

Cher confrère, la chose est évidente, je t'aurais certainement induit en erreur ge tattas described de répondre à ta question, sans consulter le Code Civil, qui prend des moyens si divers pour arriver a cette maxime :

Houeste vivere, alterum non hedere Jus suum cuique tribuere.

J. A. S.

## UN ARRET JDICIEUX

(Comédie en 1 acte).

La scène se passe dans un village canadien au nord de Québec, epoque présente.)

(SUITE.)

Max.

C'est bien beau tont cela ; mais vous? mais vous ? .....

Moi? quo me manquost il? Si je tais governo della pipe à la boucne, re cela, ce n'est pas dans le but d'en être cherons écoutent, la pipe à la boucne, re compensé ici ; car le bon Dien est là vieux père Jean qui parle.

"Vous autres, mes gauçous, s'écrie le domi heure le jeune homme so lève et la ciel, ce que je prête aux pauvres ici brave pionnier, vens no faites plus les venx arriver cheux nous avant la noir-choses comme autrefois. Vous avez venx arriver cheux nous avant la noir-comme de la comme de la

Si je ne me trompe, voici votre ami l'avocat.

LE DOCTEUR.

Et, bayard, tu n'as encore rien fait ? Vite, vite à la besogne! (Il se précipite vers la porte.)

SCÈNE VI.

Les memes plus Crifford.

CRIFFORD (entrant).

Ah Paul, que je suis heureux de pouvoir enfin to serrer la main!

LE DOCTEUR.

Et moi donc, après si longtomps que je no t'ai vu? N'est-ce pas que tu va mo rester quelque temps?

CRIFFORD,

Trois jours; c'est là le temps dont je puis disposer. Les affaires du bureau ne me permettent pas une plus longue

LE DOCTEUR.

Pas plus long! Allons ce temps nous allons le bien remplir. Nous allons, un peu comme autrefois, nous en donner à cœur joie.

D'abord, tu dois avoir des bagages?

CRIFFORD.

Une tonte petite malle qui est restée dans la voiture.

LE DOCTEUR (à Max.)

Tu vas soigner tout cela, mon vieux Max. Tu vas préparer le diner, puis la chambre bleue; elle est au sud et c'est la plus chaude de la maison; tu y conterne le valle de la maison; porteras la valise de Monsieur; en-

MAX.

Nous verrons.

LE DOCTEUR.

J'y consens, vieux grognon, à condi-tion que tu nous apportes tout de suite, un bon verre de cognac. (A Crifford) Tu dois avoir froid? Et par contre tu n'as pas du oublier le principe universitaire: "Un bon coup, ça rafraîchi, l'été; un bon coup, ça réchausse, l'hiver."

CRIFFORD.

On n'oublie jamais ces doctrines-là. Muis tu te donne bien du trouble.....

LE DOCTEUR.

Du tout, du tout. (A Max) Va Max. (Max sort).

SCÈNE VIII.

Les mêmes (moins Max).

CRIFFORT.

Et les affaires, comment vont elles ?

LE DOCTEUR.

CRIFFORD

De sorte que tu es assez bien occupé et en train de te faire une boulotte fortune, à co que j'en juge?

LE DOCTEUR.

Oh! ne va pas croiro cela. Je vis bien, c'est veni; mais pour me faire une fortune, je proteste. Mes clients sont nombreux, c'est encore vrais; mais,encore un mais-, ce qui change passa-blement la question, les clients son pau-

Et toi, que deviens-tu !.....

Co PERSIC.

(A suivre).

## LE GALANT DE 1830

Le Docteur.

Le Docteur.

Le soir, au chantier, groupés devant devant la maison, regarde du coin de l'âtre, où le feu pétille aliments par de l'ail les différentes plasses de la comédie Moi? que me manquest il? Si je fais grosses bûches d'érable, de jeunes bûs qu'il a lui-même jouée quand il allait

vent, après avoir choisi une femme que

"Ah! tont est bien changé!!!

"De notre temps, nous ne connaisions pas les rendez vous d'amoureux, les fréquentations, comme l'on dit, se fai suient chez la joung tillo, en présence do la mère et du père.

"Oni ça en fait une manière d'aller voir les filles, interrompt un auditour; il y a des choses qu'on no peut pas dire en présence des parents, l'amour ne se fait pas devant tout le monde.—Oh, rassure toi, mon Charlot, reprend le père Jean; les parents comprennent fort bien la situation, et savent s'esquivor au moment propico pour donner libre cours aux élans amoureux du cara

"Le dinanche, après les vêpres, et quelquefois aussi le jeudi, était le temps réservé aux visites galantes. Après le service divin, le faraud arrive commo une fiècho devant la demeure de sa bien aimée. Le cheval est tout écumant et le cabrielet, auquel il ast attelé convert de ponssiore. L'impationce du gargon de revoir sa belle est la cause de ces dégâts; la voiture et la bête en ont souffert. La belle a mis ses beaux atours, et dès qu'un trot de cheval se fait entendre sur le chemin du roi, elle court & la fonêtre; car elle sait bien qu'il est quatre heures et que son caval'act elle vu venir et en fille bien élevée, s'est retirée du chassis pour se mettre dans un coin de la salle d'entrée et prendre son tricot pour paraître occupée. Pondant ce temps l'autre arrive, saute à bas de son cabriolet, attache son cheval au piquet de la clôture, puis se dirige vers la porte. Il frappe deux ou trois fois, tandis que son cœur fait toc, toc, toc, à l'unisson des coups. C'est la joune fille ordinairement qui vient ouvrir. A la vue du jeune gara elle paraît extrémement surpriso... mais elle reprend vite le dessus et salue en Educition of the state of the s compagnie. La bonne maman répond par une bouche en cœur des plus aima bles, et le papa par une vigoureuse poignée de mains. On s'assied, le père entame la con-

versation: "Eh, bien, commont ça va t'y par cheux-vous?—Ben marci. Seule ment le p'tit de Marie Louise s'est fuit ruer par un cheval et a bien rasé de tré La paroisso me paraît assez populeuse passer.—Ah, le p'tit imparfait, interents au journal, veuillez, s'il vous et semble contenir passablement de rompit la bonne vieille—Et dans le plaît, vous adresser à M. J. O. Lacroix, troisième rang, comment est le grain?— E. E. D.

Boau, ben boau. Il y a une grosso récolte d'orge et de foin. Copondant les pommes de torre ont été mangées par les Bêtes à patates.

Après avoir ensuite épuisé les lieux communs sur le beau et lo mauvais tomp: Tie cavalier se lève solennellomers, et s'adressant au pèrs lui dit: Monsieus, je peux t'y avoir la chance d'accoster Mamzelle Jeannotte pour lui dire quelque chose en particule (en particulier) 7

" On disait aussi quelquofois, aborder au lien d'accoster, c'était la même chose.

Mais oui, jeunesse, fait lo père, tandis que la mère encourage Jeanno du geste.

"Sur cette réponse, le faraud prend sa fiancé par la main, et la conduit près d'un gros coffro de bois, dans un coin de la chambre. C'est là qu'ils s'assoient et que ces colombes roucoulent la douce chanson des amours; qu'ils répètent cetto histoire des deux cœurs, plus vioille que la terre et cependant toujours intéressante.

" Pondant ce temps, la mère est à préparer le repas du soir et le pèse assis

consess commo natrenos vous avez veux arriver cheux nous avant la nouappris des gens de la grande ville à... ceur. Mais la mère survient et l'avortit
comment appelez-vous cela? c'est un quo son cheval est déjà dedans, et qu'il
mot auglais. — Ah oui, dirter ? — Tout
doit faire encore un petit bout de veillée,
juste, flirter, et vous finissez bion sou
On comprend qu'il cède sans peine, car il est venu avec la fermo intention do vous ne connaissiez pas suffisamment, rester plus tard quo la brunante. Un par mener uno vie malheureuse, victime quart d'henre après, la tablo ost dressée de votre propre folie.

po n' le souper. On dit lo Benedicite. Le farant pend place à côté de sa blonde et parle avec une assurance et une verve admirable. Au cours du repas il présente à cette dornière de la galeit do la fricassée, ou de la crême. Tofailli-blement la demoiselle répond : *Marci*, j'ai le bras assez long pour m'en avein

dre...! I!

"Pais le repas s'achève au miliou

d'un tou routant de gais propos.

"Après les grâces la jeune tille aide à a mère à ôter le couvert. Le père et le gargon fument la pipe en causant tranquillement d'affaires. De temps en temps, les regards des deux jeunes se croisent; dans ces moments, la belle échappo les assiettes et le galant distrait so fait répétor la question que lu adres-sait son futur beau-père. Et le bon vieux pense en lui-même qu'ils s'aiment et

nne c'est chaud... "La soirée se terminait par une partie de cartes. Les jeux les plus en honneur étaient la brisque, le major et la crêpe current to brisque, to major et at crepe jeux qui so jouniont, dit la tradition, par Cain et Abel, au temps où ils étaient amis. Les amoureux sont assis sur le banc-lit. Commo on le comprend bien, lo prétendant est partenaire de на future, car il est seul et par conséquent personne no peut lui faire *manger d*e

l avoine. " Après quelques parties, que le gars laisse gagner par la vieille, le cavalier se love et demande à se retirer. Le maître de la maison pair alors la traite avec un bon verre d'espérette (spirits) tandis que les femmes boivent du monestrope (lemon

syrup). " C'ost au miliou des saluts à Georgine, à Fanchon, à la compagnie, que le boau faraud s'éloigne à toute vitesse.

A cer mots qui terminent son récit, le vieux Jeannot lève la tête et n'apergoit que personne ne l'écoute, que tous orment et que les pipes ne fument plus. Mais le père est malin. Il saisit sa tabatière, prend une bonne prise, et puis attend le résultat en souriant

Un éternuement formidable vient ébranler le tympan des braves auditeurs qui s'éveillent en sursaut. Les uns après les autres se lèvent, se couent la cendre de leurs pipes et vont se coucher; et le vieux père Jean los

PATA POUR.

Pour tout ce qui concerne les abonne-